



TERMES DE REFERENCE

*APPEL D'OFFRE : ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA RÉALISATION D'UNE CAMPAGNE DE
COMMUNICATION ANTI RUMEURS SUR LA MIGRATION AUX VILLES D'OUJDA, ALHUCEMAS ET
FNIDEQ*

Intitule de la mission : Assistance Technique pour la réalisation d'une campagne de communication anti rumeurs sur la migration aux villes d'Oujda, Al-Hoceima et Fnideq

Durée de la mission : 9 mois (*extensible à 12 mois avec l'accord de tous les parties*)

Budget : 95.400 MAD TTC

Documentation demandée : Le dossier d'appel d'offre doit comprendre les pièces suivantes :

- Curriculum Vitae
- Lettre motivation
- Note réalisation de la Campagne Communication

Date limite présentation offres : 22 mai 2020 à 15.00 heures



Séville, 8/Mai/2020

1-. CONTEXTE

Dans le cadre du projet « **Gouvernance et interculturelité : villes méditerranéennes, villes diverses** » financé par le programme MC2CM d'ICPMD, ONU Habitat et CGLU ; et implémenté par le Fonds Andaloux des Municipalités pour la Solidarité International -FAMSI- et la Fédération ANMAR en collaboration avec les communes d'Oujda, Al Hoceima et Fnideq, nous vous invitons à présenter vos offres pour réaliser **une campagne de communication anti rumeurs et en faveur de l'intégration de la population migrante**. Ce contrat fait partie de l'activité 3.3. de notre projet.

L'Objectif Général du projet est d'**accroître la richesse de la diversité culturelle en promouvant une vision juste et réaliste de la nature des processus migratoires et le développement d'outils de gestion de la diversité par les gouvernements locaux**. Dans ce sens, le projet vise (O.S) **améliorer et promouvoir les relations de coopération et les mesures politiques sur la gestion de la diversité entre les autorités locales et régionales**.

2-. TÂCHES ET OBJECTIFS DE L'ASSITANCE TECHNIQUE

L'assistance technique doit assurer les suivantes aspects :

- La communication générale du projet dans les médias, y compris la www.an-mar.org et www.andaluciasolidaria.org
- La réalisation d'une campagne anti rumeurs sur la migration, spécialement aux villes d'Oujda, Al-Hoceima et Fnideq. La campagne aura lieu surtout sur les réseaux sociaux à travers des comptes de facebook, instagram, twitter et les www.andaluciasolidaria.org et www.an-mar.org
- La plupart de messages à diffuser seront établis pour une étude sur la perception de la migration dans les villes d'Oujda, Fnideq et Alhoceima
- Les messages à diffuser devront d'un côté promouvoir l'intégration des migrants et d'un autre côté nier et réfuter des informations fausses existantes sur la presse et les médias
- La campagne de communication et sensibilisation intégrera des aspects de prévention et information contre la pandémie du covid19 reliée à la situation de la population des villes ciblées spécialement la situation de la population migrante.



L'assistance technique doit assurer aussi une campagne de sensibilisation aux villes d'Oujda, Al-Hoceima et Fnideq auprès des associations des parents et des associations locales d'appui aux migrants, et migrants.

Finalement, l'assistance technique tiendra une relation étroite avec les responsables de communication des communes d'Oujda, Al-Hoceima et Fnideq ; et aussi de la Fédération ANMAR et FAMSÍ.

3-. POPULATION CIBLE DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

La population cible de la campagne de communication est la population des villes d'Oujda, Al-Hoceima et Fnideq, spécialement les personnes jeunes de moins de 26 ans. Les séances de sensibilisation seront adressées aux associations de parents de lycéens ainsi que à des associations locales d'Oujda, Fnideq et Al-Hoceima. La campagne impliquera aussi des fonctionnaires et élus des communes ciblées.

4-. OBLIGATIONS DE FAMSÍ ET DU PRESTATAIRE

Obligations du FAMSÍ :

FAMSÍ s'engagera à :

- Mettre en contact l'équipe chercheur avec les communes associées au projet ;
- Fournir au prestataire de service les documents disponibles sur le projet ;
- Fournir l'étude de perception de la migration réalisée aux villes d'Oujda, Al-Hoceima et Fnideq
- Régler la prestation.

Obligations du prestataire :

Le prestataire s'engagera à :

- Respecter les termes du contrat et de ces termes de référence
- Réaliser les activités y prévues et rendre les livrables établis dans le Termes de Référence et le contrat
- Ouvrir des comptes facebook, instagram et twitter du projet ainsi que les animer. Produire au moins 60 nouvelles sur les médias.



- Réaliser au moins 15 séances de sensibilisations avec la société civile des villes d'Oujda, Al-Hoceima et Fnideq
- Au moins 6 interventions dans des radios locaux des villes ciblées
- Présenter les factures de ses services

5-. QUALIFICATIONS PRESTATAIRE DES SERVICES

- Être diplômé en journalisme (priorité). Ou autres : sociologie, anthropologie, etc.
- Au moins 3 ans d'expérience éprouvée en communication et/ou en communication et migration
- Une expérience préalable en matière de migration
- Excellente maîtrise de réseaux sociaux
- Excellente maîtrise du langage inclusive
- Excellente maîtrise de l'arabe et le français ;
- Avoir des capacités de synthèse, et de rédaction des rapports ;
- Avoir un siège au Maroc

La personne intéressée doit nous envoyer son **CV ainsi qu'une lettre de motivation**. Dans une deuxième phase de sélection un entretien personnalisé pourra être réalisé.

La date limite de présentation d'offres es le **22 mai 2020 à 15.00 heures**. Il faut adresser les offres aux suivants courriers électroniques : contrataciones@andaluciasolidaria.org et sergio@andaluciasolidaria.org

L'évaluation des offres sera fait selon la suivante grille :



Concept	Habitant/Non habitant	Tranche de ponctuation (100%)
Formation académique		15%
Expérience éprouvée en communication et/ou en communication et migration		40%
Expérience éprouvée en réseaux sociaux		15%
Expérience en matière de migration		15%
Note réalisation campagne sensibilisation		15%
Excellente maîtrise de langage inclusive	Habitant/Non habitant	-
Excellente maîtrise de l'arabe et le français	Habitant/Non habitant	-
Avoir un siège au Maroc	Habitant/Non habitant	-

6-. DELAI D'EXECUTION DE LA PRESTATION

La durée de la prestation initialement est du **premier juin 2020 jusqu'à le 28 février du 2021**, à savoir 9 mois de prestation de services.

Le contrat pourra être prolongée jusqu'à trois mois si les tous les parties sont d'accord. La durée maximale de la prestation des services du contrat n'excèdera pas de 12 mois.

7-. RÉMUNERATION DE LA PRESTATION

Le prix établi pour la prestation de services est de **95.400 MAD TTC**.

La prestation couvre:

- Les frais de déplacements, restauration et logement
- Les frais de téléphone et internet

Funded by the European Union



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

Livrables de la prestation de services :

- Rapport de la campagne de communication anti rumeurs
- Rapport de la campagne de sensibilisation auprès des associations de parents et des associations de migrantes et d'appui à la population migrante

8-. MODALITÉ DE RÉGLEMENT

FAMSI établira un contrat de prestation de services pour l'exécution des tâches précisées dans un délai d'un mois à partir de la signature du contrat.

L'enveloppe financière attribuée à cette assistance technique est de **95.400 MAD (TTC)**.

Toutes les offres devront être envoyées par courrier électronique à :

- contrataciones@andaluciasolidaria.org
- sergio@andaluciasolidaria.org

